

Antoing - Opération de Développement Rural
Révision du PCDR
Synthèse des groupes de travail

Mobilité :

A Maubray, le parcours des TEC et l'unique arrêt localisé le long de la N503 ont été estimés comme inadaptés en regard de la morphologie du village.

Pour pallier la problématique de la faible desserte des TEC de certains villages de l'entité, l'idée d'un projet de bus communal a été proposée ; elle nécessiterait cependant l'engagement ou la formation de 2 chauffeurs.

Le taxi social de 9 places apparaît déjà comme une première réponse apportée par la Ville. Ce service, apprécié, mériterait cependant une communication plus étendue, notamment sur son caractère non restrictif (accessible à chacun - sans critère « social »).

De manière générale, lors de l'aménagement de places ou d'infrastructures, il importerait à l'avenir de mener aussi la réflexion sous l'angle de la mobilité douce afin d'identifier la localisation des projets la plus judicieuse vis-à-vis des points d'attractivité de la commune (ex : Maison de Village de Péronnes vers YourNature et l'ADEPS ; Maison de village de Maubray proche de l'ancien canal ; ...).

Sports et loisirs :

L'agoraspace installé à Maubray est apprécié (léger bémol : le manque de toilette) et le souhait d'installer ce type d'équipement à Péronnes (à côté du terrain de foot et de l'école) a été émis.

La disparition de la piscine communale a été regrettée. Celle projetée dans le cadre du projet privé YourNature pourrait solutionner le problème moyennant qu'un accord soit négocié pour permettre aux citoyens d'Antoing d'y accéder à prix modique.

Il a été également regretté que certains jeux publics aient été enlevés ; la réponse tient dans le fait qu'ils n'étaient plus homologués et non qu'ils aient été sujets d'actes de vandalisme.

Vie associative, cohésion sociale :

La richesse et la diversité du tissu associatif ont été relevées avec une représentation culturelle particulièrement présente à travers le Foyer socioculturel et le Centre de lecture publique.

Cette richesse est cependant affaiblie par un manque de communication et de coordination entre les associations pour les événements organisés.

Malgré la mise à disposition par la Ville d'un agenda sur le site internet communal, peu d'événements y sont inscrits par les associations et il faut sans cesse les relancer.

Les fêtes des voisins n'attirent pas toujours les nouveaux habitants. Il semblerait que ce soit lié à l'état d'esprit actuel (sur-sollicitation, nouveau rapport au village). L'entité aurait tendance à devenir une commune dortoir. Afin d'améliorer la cohésion au sein d'un quartier ou d'un village, une aide logistique de la part de la commune pour l'organisation d'événement tel la fête des voisins serait la bienvenue (ex : prêt de tonnelle, fermeture de la rue ...).

La faible implication des jeunes dans la vie communale (exemple : opération de développement rural) a posé question.

Afin d'augmenter les liens entre les citoyens ou les membres des associations de l'entité, une journée des associations pourrait être organisée, par exemple, sous la forme de jeux inter-villages ou de jeux inter-sports.

La démarche pourrait s'inspirer de ce qu'organisent le Foyer socioculturel et la bibliothèque pour les associations culturelles. L'activité pourrait se prévoir sur un site central de l'entité ou dans chaque village (invitant les citoyens à parcourir et découvrir l'entité).

Le soutien communal à la vie associative a été relevé comme appréciable, puisqu'il porte à la fois sur l'octroi de subventions aux associations, des interventions financières ponctuelles (ex : prise en charge de la vérification AIB Vinçotte : 1.500 €) et l'aide logistique lors de festivités locales (aide à la communication, montage et démontage de chapiteaux, ...) et ce, quelles que soient la taille et l'importance de l'association.

Certains participants ont regretté cependant que le montage et le démontage du chapiteau communal soit payant ; l'explication tient dans le fait que ces opérations sont prises en charge par la main d'œuvre communale, ce qui a un coût.

Un tarif dégressif est appliqué : associations externes à la commune, associations locales et écoles.

Certaines festivités attractives pour le public extérieur comme les « médiévales » ou les « printanières » contribuent également à stimuler la vie associative.

Autre élément renforçant la cohésion sociale : le nouveau restaurant social, ouvert à tous et créant du lien entre les clients et avec les employés.

Environnement et Aménagement du territoire :

L'entité d'Antoing possède des espaces verts de qualité.

Sur le plan de la biodiversité, les attraits sont nombreux : anciens canaux, Escaut et Grand-Large, coupures, bois de Flines, sablière de Maubray, parc des 5 Rocs, plusieurs sites zone Natura 2000, etc.

De plus, certains sites sont accessibles via des voies cyclables (ex : canaux et Grand-large) et donc très intéressants d'un point de vue touristique (tourisme vert).

La signalétique fait cependant défaut en certains endroits stratégiques (ex : sablière de Maubray - peu d'information sur les Hironnelles de rivage ; au Grand-Large - pas d'indications sur les zones à barbecues et zones de baignades).

Le Parc Naturel des Plaines de l'Escaut et la Ville devraient accroître leur collaboration afin de maintenir cette biodiversité sur l'entité. En effet, elle n'est pas encore suffisamment prise en compte (ex : destruction de nids d'hirondelles lors de la rénovation de façade; non mise en œuvre des aménagements de clochers d'églises pour les rapaces nocturnes et chiroptères, etc.). L'avenir de la colonie d'hirondelles de rivages en raison de l'arrêt de l'activité en 2022-2024 de la sablière de Maubray a également posé question.

Sur le plan de l'empreinte environnementale, le marché aux puces de Maubray, permettant la réutilisation des objets, prône le réemploi et contre la surconsommation.

Les éoliennes installées sur la région contribuent quant à elles à la production d'énergies renouvelables.

Plusieurs sites à enjeux en termes d'environnement et d'aménagement du territoire ont été abordés :

- Le site des 5 Rocs dont l'intérêt paysager et naturel (zone tampon protégeant des sites accueillant notamment le hibou Grand-duc) pourraient être compromis si l'exploitation des bancs calcaires limitrophes était activée dans le futur.
- Le site Saint Druon, abandonné sans affectation, dont la reconversion par le projet de zone Delta a soulevé des questionnements. Si celui-ci venait à voir le jour, son intégration paysagère et le traitement de ses abords devraient faire l'objet d'une attention particulière pour que le site se fonde dans le paysage.
- L'ancienne centrale électrique, site pollué, abandonné et propice aux intrusions. Cet espace pourrait être assaini pour laisser place, par exemple à une zone de délestage pour camions.

Plus modestement, la qualité visuelle de la place de la Gare de Maubray a été abordée et sa verdurisation a été proposée.

Concernant les nuisances engendrées par les charrois, l'instauration d'une taxe kilométrique semble être responsable de l'accroissement de la fréquence sur les nationales d'engins assimilés à du transport « agricole » et de camions (détournement de l'E42).

Les pollutions sonores engendrées par les grands axes routiers (en particulier la N504) ont été pointées ainsi que la faiblesse de « l'environnement visuel » de la N503 (monotone car peu d'arbres).

La problématique des incivilités en matière de déchets a été déplorée à travers les dépôts clandestins récurrents en des points clairement identifiés (caserne des pompiers, Cimescaut-Rue du Coucou, bretelle d'autoroute, Grand-Large). L'installation de poubelles publiques au Grand-Large a été proposée.

Les nuisances industrielles ont été regrettées sous l'angle paysager (les installations ne se fondent pas dans le paysage) et sous l'angle environnemental : poussières, bruits et odeurs (en particulier à la Rue du Coucou ou à l'école de Calonne). Bien que consultable par tout citoyen, certains participants ont regretté la difficulté de se procurer le rapport de suivi annuel établi par le comité d'accompagnement (analyse du respect des normes).

Certains ont estimé que l'entretien par le SPW des abords des canaux serait à améliorer ; la Commune pourrait peut-être attirer l'attention du SPW sur ce fait.

Patrimoine :

De manière générale, la mise en valeur du patrimoine local a été relevée comme relativement limitée ; celui-ci est donc peu connu de la population.

L'aménagement de certains espaces pourrait contribuer à valoriser le patrimoine bâti les ceinturant et l'exemple de la place Bara a été cité.

Le château de Bruyelle/Hollain (lui aussi méconnu) pourrait être valorisé via un projet touristique trans-communal.

Le patrimoine industriel ancien, visible et bien intégré dans le paysage (moulins, four à chaux, ...) a été relevé comme un atout.

Malgré leur mauvais état et leur statut privé, les 3 Moulins (2 à Maubray et 1 à Péronnes) sont une originalité de l'entité méritant d'être exploitée et plusieurs propositions ont été émises : restauration et remise en fonction du moulin de Maubray (avec rappel de l'histoire et du savoir-faire de l'époque) ainsi qu'utilisation d'outils virtuels pour les découvrir.

Les ponts, écluses, maisons éclusières, chantiers navals sont aussi une caractéristique à valoriser, par exemple sous la forme d'un centre d'interprétation sur le patrimoine fluvial.

Le réseau de mobilité douce, dessiné entre autre par les canaux, est aussi à exploiter pour la découverte du patrimoine. Ceci nécessiterait l'amélioration de certains tronçons « moyennement cyclables », l'installation de poubelles et de panneaux d'interprétation.

Les canaux et moyens de locomotion y liés spécifiquement (ex : kayak) pourraient eux même être empruntés pour les découvertes patrimoines.

Autre élément lié à l'eau, la fontaine de Fontenoy, pourrait faire l'objet d'un aménagement.

Les édifices religieux, eux aussi très présents sur l'entité et occasionnant une charge d'entretien récurrente, pourraient voir une diversification de leur usage, notamment à travers la découverte de leur patrimoine mobilier et leur mise en valeur (ex : concert d'orgue).

L'industrie extractive est également une caractéristique patrimoniale d'Antoing et le questionnement sur l'avenir du musée de la pierre a été posé.

Le fait de se replonger à travers une ligne du temps dans cette industrie et ses sites permettrait peut-être de réduire certains aprioris actuels sur le caractère bruyant et poussiéreux d'Antoing (par rapport à ce qu'elle engendrait comme désagréments il y a 1 siècle).

Un musée sur les carrières « modernes » permettrait également de démystifier certains aspects de cette industrie.

La richesse des collections artistiques de la Ville est un capital culturel méritant d'être exposé. L'Hôtel de Ville d'Antoing serait un lieu privilégié.

L'Art mural très présent sur l'entité (œuvres de Dubrunfaut : pont du TGV – rue de Péronnes à Antoing ; rue des Sables à Maubray ; rond-point à la chaussée de Saint-Amand à Bruyelle ; parvis de l'église de Calonne) est un atout, valorisé via un circuit pédestre. Cependant, certaines œuvres méritent une restauration (ex : rue des Sables à Maubray).

Fontenoy est un village « mémoriel » reconnu internationalement pour sa bataille.

L'aménagement du carrefour des Irlandais et la restauration de la Croix celtique ont concouru à en renforcer l'attractivité pour les visiteurs et sont donc appréciés.

Un parcours pédestre et cycliste (axé sur les points-nœuds) pourrait compléter ces réalisations.

L'état de délabrement du site du Tumulus a été pointé (pierres écaillées, vandalisme) ; une des raisons serait son isolement propice aux actes inciviques.

L'hypothèse d'un « déplacement » des pièces constituant l'attrait du lieu a été émise ; plus près des zones bâties, le contrôle social serait renforcé.

Les carrières pourraient être sollicités pour financer cette opération.

Si tel était le cas, la Direction de l'Archéologie du SPW serait à associer à la réflexion.

L'érosion de la mémoire collective a été regrettée ; les occasions de transmissions en sont une des causes ; l'idée de remettre en avant des jeux populaires (boules, tir à l'arc, jeu de fer) pour renforcer la cohésion sociale et le partage de cette mémoire a été suggérée.

Espaces et bâtiments publics :

Les associations culturelles (Centre de lecture publique, Foyer socioculturel, ...) et communales (ainés, ...) sont nombreuses.

Toutefois, elles se regroupent principalement dans le centre d'Antoing faute de locaux dans les villages.

Le manque de locaux se fait ressentir :

- à Fontenoy, le café des Irlandais, le seul local adapté aux rencontres associatives n'est plus autorisé à le proposer. Ce village pourrait donc être équipé d'un local communal couplant diverses activités comme la gym (écoles), les réunions au soir, des festivités durant le week-end ainsi qu'un lieu de mémoire pour la bataille de Fontenoy.
- à Maubray, les citoyens et les associations aimeraient un local pour se rencontrer, la salle communale n'étant pas suffisamment grande.
- à Péronnes, le besoin d'une maison de village (prévue dans le premier PCDR) se fait toujours ressentir.

Ces nouvelles salles permettraient de répondre aux besoins locaux et d'offrir une possibilité de délocalisation de l'offre basée sur Antoing.

Dans le même ordre d'idée, le souhait de réhabiliter l'ancienne maison communale de Bruyelle avec notamment un coin bibliothèque (dans l'esprit d'une maison rurale) a été émis.

Services publics :

De manière générale, l'accessibilité, la qualité, le regroupement et le nombre de services communaux du nouveau centre administratif sont très appréciés.

L'enregistrement gratuit des dernières volontés par l'administration communale est un service appréciable qui mériterait plus de publicité.

Un léger bémol, certaines informations sont parfois manquantes sur le site web communal.

Un accueil annuel des nouveaux habitants à la commune permettrait de communiquer sur les services offerts et sur l'entité en général (vie associative, commerce, HORECA,...).

La mise à disposition en 2018 d'une crèche de 36 lits est appréciée ainsi que sa localisation, accessible via la mobilité douce.

Le vieillissement de la population ainsi que le nombre insuffisant et le coût élevé des places en maison de repos posent question. Une médicalisation à domicile permettrait de répondre à ce problème.

En matière de recherche d'emploi, les participants ont estimé que les langues sont un plus. Sur ce point, l'AMOgraine propose une aide scolaire.

Toutefois, des cours de langues complémentaires à destination des élèves et de leurs parents (afin d'apporter une aide à la maison) mériteraient d'être organisés dans l'entité.

Bien qu'un service d'accompagnement à la recherche d'emploi existe à Antoing, son accessibilité peut s'avérer peu aisée pour certains demandeurs n'ayant pas de moyen de locomotion faute de revenus suffisants.

Afin de contrer ce phénomène d'isolement, l'idée a été émise de mener une réflexion sur un système de location « sociale » de voitures.

Une autre approche serait d'aménager des maisons multiservices dans les villages pour délocaliser ce service.

La problématique de « non mobilité » ou de moyens financiers limités vaut également pour l'accès aux soins de santé.

Le besoin d'une « médecine sociale » du type « du Gué » ou de « la Venelle » à Tournai a été évoqué à plusieurs reprises. La Commune pourrait être un facilitateur pour l'installation d'une telle structure.

La réflexion mériterait d'être approfondie avec l'aide des opérateurs sociaux (enquête à programmer par exemple via le PCS).

Tourisme :

La restauration du four à chaux à la Rue de Crèvecœur contribue à l'offre touristique basée sur le passé industriel.

Le développement du merchandising (création de « souvenirs » et « gadgets ») au départ de l'Office de Tourisme d'Antoing serait un plus à étudier.

YourNature, projet touristique pourrait contribuer à l'économie de la commune.

Economie - Emploi : Le secteur primaire est encore bien présent sur Antoing (extraction et transformation du calcaire, sucrerie), et le milieu artisanal est dynamique et diversifié (marbrerie, menuiserie, construction métallique, ...).

Le développement de la zone Delta créera de l'emploi et, corollairement, un potentiel de clientèle. Ce constat vaut également pour YourNature dont la clientèle aura un pouvoir d'achat certain. Il appartiendra aux commerçants locaux de saisir cette opportunité.

La délocalisation inéluctable du service incendie libérera un volume bâti intéressant et proche de la zone Delta.

Un atelier rural ou une structure multi-offres accueillant les producteurs locaux (viande, légumes, fruits, ...) pourrait y être créé(e).

Une autre piste pour la vente de produits locaux pourrait être la ressourcerie, attirant une clientèle très variée.

Le volume disponible dans le bâtiment permettrait d'installer une chambre frigorifique et l'organisation d'un marché couvert. Bien située au niveau de la Grand Rue, cela pourrait bénéficier à d'autres commerces.

Hormis Péronnes, bénéficiant d'une moyenne surface commerciale, le manque de commerces pour les produits de base dans les villages a été épinglé ainsi que la régression des commerces ambulants (ex : poissonnier).

Les commerces de proximité sont peu nombreux, obligeant les habitants à se déplacer vers les communes voisines. Une maison de village/multifonction pourrait accueillir une petite épicerie locale.

Plusieurs initiatives privées apportant une réponse partielle ont été citées : La Ruche qui dit Oui, la Maubraisienne. Cependant, le coût de leurs produits, des services et l'adéquation des plages d'ouverture aux horaires des clients occupant un travail ont été pointés.

L'idée d'inciter le passage de commerçants ambulants a été avancée pour répondre aux besoins. Pour ce, l'idée d'installer des bornes maraichères aux endroits stratégiques (ex : places) a été proposée.

Le faible engouement des agriculteurs pour développer des productions locales a posé question et l'idée d'une enquête auprès des consommateurs visant à cerner les produits porteurs a été proposée.

Malgré la régression de quelques commerces, l'attractivité commerciale du cœur d'Antoing a été relevée, comme en attestent l'installation de nouveaux indépendants (ex : oisellerie initialement basée à Tournai) et la diversité des commerces (articles de pêche, bijouterie, ressourcerie, etc).

Cette attractivité tient à la fois dans l'offre en matière de parkings gratuits dans le périmètre immédiat de la Grand Rue (palliant les places squattées par les voitures ventouses) et la qualité des services (livraison à domicile, service après-vente) ; cette qualité sera de plus en plus appréciée en raison du vieillissement de la population.

La proximité de la France a été relevée comme un plus ; nombreux sont en effet les clients français.

Les contraintes sont cependant réelles pour les indépendants et sont principalement de type administratif (frilosité des banques pour certains emprunteurs, multiplication des documents et des contrôles) et concurrentiel (promotions et pouvoir publicitaire des grandes enseignes).

Le manque de proactivité du milieu commercial local a été relevé (pas d'association des commerçants, commerces fermés lors de la braderie, faible participation aux réunions officielles organisées par la commune). Un travail sur les mentalités et les habitudes des commerçants et des clients serait à mener. Une première avancée serait d'adapter l'horaire commercial à celui de la clientèle comme c'est le cas en France (fin d'après-midi/début de soirée).

Plusieurs pistes ont été émises pour soutenir le commerce local : distribution de bons d'achat lors d'une cérémonie d'accueil des nouveaux habitants, campagne de sensibilisation, étude de marché pour cibler les commerces de niche, consultation des jeunes (consommateurs de demain), questionnaire en ligne (avec bons d'achat à la clé), etc.
